



Engager le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets et les collectivités adhérentes dans une démarche éco-exemplaire

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Syndicat Mixte pour le Traitement des Déchets Menagers et As
2 Bis, Place Royale - Bp 547
Hotel de France
<http://www.smttd.info/>

Mots-clés: Espace privé EMPLOYE, , ADMINISTRATION PUBLIQUE, RECYCLAGE DES DECHETS, , PREVENTION DES DECHETS, ORDURES MENAGERES RESIDUELLES,, EMBALLAGE,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

L'éco-exemplarité fait partie des thématiques principales qui doivent être développées dans le plan d'actions relatif à tout programme de prévention.

L'éco-exemplarité permet d'avoir une vision transversale de la prévention. En effet, elle nécessite non seulement de sensibiliser le personnel des collectivités mais aussi les administrés avec lesquels elle agit en contact, au quotidien.

Le SMTTD a créé et anime le réseau des techniciens des collectivités adhérentes. Ce réseau a permis de faire émerger des démarches exemplaires mises en place par les collectivités et de développer une certaine cohésion dans les actions de prévention sur l'ensemble du territoire.

La première étape de cette action est d'être exemplaire au niveau des services du SMTTD avant de le demander aux collectivités adhérentes.

Le SMTTD a signé des actions exemplaires, au travers de ses certifications environnementales sur les différents axes de traitement (ISO 14 001 - environnement - CHESAS 10 001 - sécurité des personnes - ISO 50 001 - performance énergétique).

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Objectifs qualitatifs :

- échanger des bonnes pratiques entre EPICL

- encourager les EPIC et les communes à adopter une démarche éco-exemplaire.

- sensibiliser le personnel des EPIC et des communes.

- impulser une dynamique auprès des acteurs du territoire.

Objectifs quantitatifs :

- engager le SMTD dans une démarche éco-exemplaire.

- engager des EPIC.

- limiter une partie de la quantité de déchets produits par les collectivités.

Résultats quantitatifs:

- sensibilisation des secrétaires des 224 maires du territoire.
- mise en place d'actions au sein du siège du SMTD : mise en place de lombocomposteur dans les bureaux (sur les différents sites), utilisation de papier recyclé, réalisation du papier, produits éco-labellisés pour les fournitures et les produits de nettoyage, 11 Des déchets, utilisation de vaisselle durable, consommation d'eau du robinet... pages sur un rouveau site : chauffage bois, toiture végétalisée...)
- mise en place d'actions dans des collectivités du SMTD : gabarits multilingues, réalisation du papier (rouillon, fax...), utilisation de produits éco-labellisés... réflexion auprès des services techniques (produits dangereux, déchets vert...)

Résultats qualitatifs :

- sensibilisation de toutes les secrétaires de toutes les maires du territoire (réalisation d'une enquête en direct, remise du bilan et d'un document d'information sous forme de bloc note main).
- émission d'actions auprès des collectivités adhérentes.
- sensibilisation des techniciens.
- développement d'actions éco-exemplaires dans des manifestations grand public (voir fiche opérationnelle "L'eco-exemplarité dans les manifestations")

MISE EN OEUVRE

Planning:

- Avant le Programme (2008) travail auprès des Maires.
- 2011 : inventaire des actions exemplaires déjà existantes et possibles.
- 2012 : groupe de travail : réalisation d'actions dans les manifestations et avec les collectivités.

● 2014 : groupe de travail au siège du SMTD avec implication de tous les agents (y compris le directeur), recensement des actions en place et améliorations.

Année principale de réalisation:

2012

Moyens humains :

Les agents du SMTD et des collectivités.

Moyens financiers :

Temps

Moyens techniques :

Fourniture ponctuelle de consommables jetables par des agents bénévoles.

Partenaires mobilisés :

Collectivités adhérentes au SMTD

VALORISATION

Facteurs de réussite :

oui

Difficultés rencontrées :

L'ordinateur en fonctionnement dans les bureaux.

Recommandations éventuelles:

- Impliquer la direction.
- Bien comprendre les enjeux et les avantages aux différents services.
- Travailler en mode volontaire et ne pas imposer les actions.
- Constituer des groupes de travail, et veiller à ce que la direction n'ait pas un rôle de direction dans cette réflexion mais de proposition au même niveau que les autres participants.
-

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOÉ ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **Février 2015**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.